

salle culturelle de Gassin

☎ : 04.94.56.53.48

URGENCES : 06 24 71 91 84



REGLEMENT INTERIEUR



Heures d'ouverture de la salle

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 7H30 9H00 ET 16H30 à 18H30

TARIF : 1€ le matin et 1,50€ l'après-midi

Age de 6ans (scolarisé en CP) à 11 ans

Cette salle ne pouvant accueillir que ...14....enfants en même temps, les parents sont priés de s'inquiéter des places disponibles avant de laisser leurs enfants.

Les entrées et sorties de la salle culturelle, ainsi que les trajets sont sous l'entière responsabilité de leurs parents.

Cette salle fonctionnera sous la direction de Virginie CAUVET.

En aucun cas, elle ne sera responsable des enfants en dehors de la salle culturelle (sauf en cas de sorties organisées).

Les enfants pourront participer librement aux différents ateliers qui leurs seront proposés dans le cadre d'une animation à thème, ainsi qu'aux sorties sportives ou culturelles.

QUI CASSE PAIE

En cas de bris volontaire ou de chahut, des sanctions seront prises contre les enfants (voir expulsion).l'assurance Responsabilité Civile des parents sera demandée à l'inscription (Assurance scolaire non valable).

En aucun cas, cette salle ne pourra être considérée comme une **GARDERIE**.

La municipalité se réserve le droit d'apporter des modifications au présent règlement si cela s'avère nécessaire et à tout moment.



MERCI